

Séance publique du 12 juin 2006

Délibération n° 2006-3421

commission principale : déplacements et urbanisme

objet : **Contrat de ville de l'agglomération lyonnaise - Convention-cadre triennale avec les associations Allies, Uni-Est et Sud-Ouest emploi - Participations financières**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction des opérations - Politique de la ville et renouvellement urbain

Le Conseil,

Vu le rapport du 24 mai 2006, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

L'objet de ce rapport est de soumettre à la décision du conseil de Communauté les participations financières de la Communauté urbaine pour les missions confiées aux associations des trois plans locaux pour l'insertion et l'emploi (PLIE) dans l'ensemble de l'agglomération lyonnaise, sur les thèmes de :

- la mobilité des personnes en insertion professionnelle,
- l'application de l'article 14 du code des marchés publics, soit la mise en œuvre de promotion de l'emploi et de l'insertion,
- l'insertion dans les domaines artistiques et culturels,
- la lutte contre les discriminations dans l'accès à l'emploi.

Les associations Allies, Uni-Est et Sud-Ouest emploi expérimentent depuis 2003 des actions innovantes en matière d'insertion économique dans les domaines de :

- la mobilité en proposant des offres temporaires et innovantes de transport pour lever les freins à la mobilité pour l'accès à l'emploi des personnes en insertion professionnelle,
- l'utilisation de la commande publique pour développer des emplois à destinations des personnes en insertion,
- l'utilisation des grands événements artistiques et culturels pour développer des emplois à destination des personnes en insertion.

Dans le cadre d'une nouvelle convention triennale 2006-2009 et en accord avec l'Etat, la Communauté urbaine propose de financer la consolidation et l'extension sur l'ensemble de son territoire de ces actions qui ont produit des résultats significatifs et qui s'inscrivent dans la démarche de la Communauté urbaine en matière de lien développement économique, emploi et insertion :

La mobilité des personnes en insertion professionnelle

Cette action est portée par l'association Uni-Est. Elle a généré en 2005 29 000 heures de travail, 9 000 trajets pour 300 personnes en insertion par le biais d'un dispositif de transports à la demande. Elle bénéficiera dès 2007 d'une nouvelle organisation et d'un élargissement du partenariat, le coût total du dispositif annuel est de 450 000 €.

La participation de la communauté urbaine de Lyon au titre de l'ingénierie pour 2006 est de 14 648 €.

La mise en œuvre de la promotion de l'emploi et de l'insertion dans les marchés publics (article 14)

Cette mission confiée à l'association Sud-Ouest emploi est basée sur trois axes : ingénierie, animation et suivi-évaluation, a permis en 2005 à 89 personnes en insertion de bénéficier d'un contrat de travail par la mise en œuvre des clauses d'insertion sur les marchés publics de la Communauté urbaine, du Sytral et des Villes.

Dès 2006, les perspectives d'évolution de la mission sont l'élargissement de l'application de la clause à de nouveaux marchés de la Communauté urbaine et aux opérations de renouvellement urbain tout en stabilisant des données communes à l'ensemble des donneurs d'ordre afin d'obtenir une lisibilité d'agglomération sur l'ensemble du dispositif.

Pour ce faire, un renforcement de l'organisation confiée à Uni-Est est envisagé en partenariat avec l'Etat.

La participation de la Communauté urbaine au titre de l'ingénierie, de l'animation et du suivi-évaluation pour 2006 est de 30 000 €.

La démarche insertion dans le domaine artistique et culturel dans l'agglomération est portée par Allies

Depuis 1998, Allies a expérimenté un volet insertion dans le cadre de la Biennale de la danse. En 2000, une mission d'ingénierie de projets d'actions d'insertion dans le domaine culturel et artistique s'est structurée, soutenue par l'Etat, la Région, l'Europe et la ville de Lyon.

La mission d'ingénierie existante comporte la mise en place d'un lieu ressource sur l'agglomération pour un développement des actions dans toute l'agglomération et sur d'autres bases que les biennales de la danse et d'art contemporain, actuellement support de la majorité des interventions.

La participation de la Communauté urbaine au titre de l'ingénierie pour 2006 est de 10 000 €.

La démarche de lutte contre les discriminations à l'embauche par rencontre directe entre employeurs et demandeurs d'emploi (Dating Emploi) portée par Allies

Cette mission, en liaison notamment avec la plate-forme emploi ville de Lyon et mise en œuvre par Allies, consiste à expérimenter en 2006 la mise en place de rencontres d'agglomération après le succès de celles organisées au niveau de la ville-centre et qui ont permis d'éviter les risques de processus discriminatoires par contacts directs des personnes.

La participation de la communauté urbaine de Lyon au titre de l'ingénierie pour 2006 est de 5 000 €.

Le coût total de ces trois actions d'agglomération est de 59 648 € pour 2006.

Ces actions font l'objet d'une convention-cadre entre la Communauté urbaine et les trois associations, précisant le contenu des différentes actions. Cette convention est conclue pour trois ans (2006-2009), avec engagement financier annuel ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission déplacements et urbanisme ;

DELIBERE

1° - Approuve le versement au titre des programmes 2006 :

a) - à l'association Uni-Est d'une participation financière de 14 648 € pour la démarche mobilité des personnes en insertion professionnelle,

b) - à l'association Allies d'une participation financière de 15 000 € pour la démarche insertion dans le domaine artistique et culturel et Dating Emploi,

c) - à l'association Sud-Ouest emploi d'une participation financière de 30 000 € pour la démarche insertion et marchés publics.

2° - Autorise monsieur le président à signer la convention-cadre 2006-2009.

3° - Les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal de la communauté urbaine de Lyon - exercices 2006 et suivants - compte 657 480 - fonction 824 - opération 0274.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,